

GT CONTRACTUELS DU 30 AVRIL 2024

FICHE N°1

PANORAMA DU RECRUTEMENT DES CONTRACTUELS A LA DGFIP

La DGFIP compte aujourd’hui 2 950 contractuels, contre 1 298 fin 2021 et 2105 fin 2022.

Les dispositions offertes par la loi de transformation de la fonction publique du 6 août 2019 ont ainsi permis à la DGFIP de faire appel aux contractuels afin, d’une part, de combler les vacances de postes qui demeurent à l’issue des mouvements de mutation et, d’autre part, de diversifier le profil des agents de la direction, source d’enrichissement des compétences pour la DGFIP.

Pour autant, le recrutement de titulaires reste prioritaire.

Le recours aux agents contractuels constitue donc le levier RH permettant d’atteindre l’objectif global de recrutement, dans un contexte marqué par des départs massifs à la retraite, que les seuls concours ne peuvent combler, les établissements de l’ENFIP étant saturés en dépit de l’augmentation capacitaire réalisée cette année (cf. point 5)

1) RAPPELS SUR LE CADRE DU RECRUTEMENT DES CONTRACTUELS

Le cadre du recrutement des contractuels est fixé par la loi du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique susmentionnée. Elle maintient le principe de l’occupation des emplois permanents par les fonctionnaires, mais élargit le champ des dérogations (ouverture aux emplois B et C) et facilite le recrutement d’agents sous contrat.

Depuis 2022, afin de combler les vacances et de lisser la charge de travail des directions tout au long de l’année, le recrutement des contractuels a été réparti sur 3 vagues de recrutement.

La première vague concerne les « **besoins spécifiques** » ; initiée dès le **début de l’année**, pour recruter des contractuels, A, B et C afin de pourvoir des postes restés vacants à l’issue des mouvements de mutation locaux, elle concerne :

- soit des métiers / compétences spécifiques dont les agents de la DGFIP ne disposent pas (hors cœur de métier s'agissant de métiers n'appartenant à aucun bloc fonctionnel enseigné à l'ENFiP tels que les RH, BIL, CBR, etc.) ;
- soit des zones géographiques restées déficitaires par manque d'attractivité (poste non sollicité par les agents lors du dernier mouvement local).

La **deuxième vague de recrutements**, la plus importante en termes de volumétrie, a lieu post-mouvements de mutation, **début juin**, et permet le recrutement de contractuels A, B et C, sous les deux conditions suivantes :

- existence de vacances d'emplois ;
- aucun titulaire en attente à l'issue du mouvement 2023 pour rejoindre les postes vacants de la direction concernée.

Enfin, une **dernière vague est organisée à l'automne** pour couvrir des besoins complémentaires en B et C.

2) RAPPELS SUR LES AUTORISATIONS DONNÉES EN 2023

Toutes campagnes confondues, **1 410 autorisations de recrutement** de contractuels ont été proposées au niveau national en 2023:

- 26 emplois de niveau A ;
- 612 emplois de niveau B ;
- 772 emplois de niveau C.

Ces autorisations ont concerné en majorité des **contrats de 3 ans** (près de 90 % en 2023 contre 80 % en 2022).

À ces autorisations de recrutement, se sont ajoutées celles de l'administration centrale et des postes au choix dans le réseau, ouvertes aux titulaires mais pouvant donner lieu à des recrutements de contractuels *in fine*.

3) STATISTIQUES DE LA CAMPAGNE 2023

3.1. LES STATISTIQUES GLOBALES EN 2023

1 418 contrats ont été signés en 2023¹, dont 76 % (1 086) au titre des campagnes de recrutement, les 332 contrats restants concernant des recrutements en administration centrale ou des postes hors-campagne (postes au choix dans le réseau ou campagnes particulières de supports de type fonds de solidarité, aides Gaz Électricité, certification pour les fonds européens...).

¹ correspondant à plus de 23700 candidatures reçues (source : Passerelles)

3.2. FOCUS SUR LA CAMPAGNE 2023

La campagne de recrutement 2023 a permis la signature de **1086 contrats** (contre 999 en 2022 et 766 en 2021), répartis dans toute la France, avec quelques directions concentrant de forts volumes (Hauts-de-Seine, Seine-Saint-Denis, Île-et-Vilaine, Orne, Haute-Savoie en particulier).

S'ajoutent à ces recrutements externes, l'arrivée de fonctionnaires hors DGFIP (209 détachements² entrants, contre 178 en 2022 et 137 en 2021).

L'ensemble de ces recrutements a permis de pourvoir **93 % des autorisations données**, soit une augmentation de 0,2 points par rapport à l'exercice précédent et + 6,2 points par rapport à 2021.

Plus précisément, au regard des 3 vagues de recrutement décrites plus haut :

- sur les 1086 contrats, 84 contrats ont été signés pour 133 autorisations dans le cadre de la campagne des besoins spécifiques ;
- 735 sur 969 autorisations post-mouvements de mutation ;
- et 267 sur 308 autorisations complémentaires lors de la dernière vague.

Les départs anticipés sont rares (76), principalement liés à des désistements avant prise de poste.

La répartition par catégorie montre une **prédominance des emplois de catégorie C** qui représentent près de 58 % des emplois (comme l'exercice précédent), suivis par la catégorie B (41%) et pour une faible part par la catégorie A (1%), en lien avec les autorisations données.

Les résultats statistiques sont similaires à ceux des deux dernières années. La majorité des emplois ont été **pourvus par des femmes (74%), sur des emplois de niveau C (44 %) et B (30 %)**.

La **moyenne d'âge reste peu élevée** puisque 4 contractuels sur 10 ont moins de 30 ans et près de 7 sur 10 moins de 40 ans, ce qui était déjà le cas en 2022.

Plus du tiers des agents recrutés sont de niveau BAC et près de la moitié ont un niveau BAC+2 et plus (10 % sont BAC+4).

S'agissant des métiers exercés, **plus du tiers des postes pourvus concerne les SIP/SIE** (principalement des catégories C en SIP), suivis par les emplois en SGC (15%), puis dans les structures de missions foncières (14%, en lien avec les recrutements GMBI).

² Pour mémoire, 470 détachements entrants ont été réalisés en 2023

4. VOLUME DES CONTRACTUELS DE LA DGFIP AU 31/12/23

Au 31/12/23, la volumétrie des contractuels au sein des services de la DGFIP s'élève à un total de **2 950** (contre 1 298 au 31/12/21 et 2 105 au 31/12/22), avec toujours une **majorité de contractuels de niveau B et C (81 %)**, et plus marginalement de niveau A (15 %) et A+ (4%).

Ces contrats se répartissent principalement dans les directions territoriales et DNS et plus minoritairement dans les services d'administration centrale (12 %).

La majeure partie des contrats sont à **durée déterminée** (90%).

85 % des contractuels occupent des métiers de la sphère administrative (ou technique) et 15 % des métiers de la sphère informatique (14 % en 2022), avec plus de la moitié de contrats à durée indéterminée.

Les femmes occupent 69 % des emplois (64 % en 2021 et 67 % en 2022).

5. PERSPECTIVES POUR 2024

Comme cela fut indiqué lors du CSAR du 11 décembre 2023, le besoin de recrutements externes est évalué à **4 550 ETP** pour 2024 (incluant les transferts).

L'année 2024 sera marquée par une augmentation des capacités d'accueil de l'ENFIP, via le réaménagement interne des locaux et l'octroi d'ETP, permettant l'accueil de près de **2 840 titulaires externes**, correspondant au volume maximal d'accueil de l'école.

En conséquence, pour permettre l'atteinte de l'objectif ambitieux de schéma d'emplois tout en assurant la continuité des missions transférées sans agents, le volume de contractuels pourrait avoisiner les 1 500 ETP.